

# Le MORVAN

DÉCEMBRE 1975

REDACTION : 14, rue Notre-Dame - 58 - CHATEAU-CHINON

## LE CHANVRE ET SON UTILISATION DANS LE MORVAN DU NORD-OUEST

Si j'ai choisi, aux dépens du reste de notre pays, le Morvan du nord-ouest comme cadre de la culture et de l'utilisation du chanvre, c'est parce que je connais plus particulièrement cette contrée. On considère depuis quelque temps (1) que le Morvan, malgré une superficie relativement peu étendue, n'a aucune unité dans bien des domaines. Les parlers diffèrent d'une paroisse à l'autre, à tel point qu'un Morvandiau du nord comprendra difficilement un Morvandiau du sud; les industries ont subi un phénomène analogue: le flot et la galvache étaient nettement localisés. C'est pourquoi il est préférable de situer très rigoureusement les aires considérées afin de ne pas commettre les erreurs qu'ont faites certains ouvrages trop généraux.

Le chanvre (le cind) était une des plantes utilisées dans la petite culture vivrière d'autrefois, et il y a tenu longtemps une place essentielle. La preuve en est qu'il était généralement cultivé aux abords de l'exploitation dans une haie ou un jardin destinés à cet effet et copieusement fumés. Le chanvre que l'on semait en mars, était récolté en juillet ordinairement à la faucille. On prétend, dans certaines régions de France, que le chanvre avait sur les femmes qui le coupaient, un effet excitant; on connaît les propriétés du chanvre et il est fort probable que des faits aient été vérifiés.

Seul les endroits où les habitudes des exploitants, ou faisait rouir (ézer à Saint-André-en-Morvan) les tiges de chanvre coupées soit à même le sol, soit sur une haie ou notamment dans un trou d'eau ou une rivière. Cette dernière méthode était sans doute la plus efficace et la plus rapide, mais cela provoquait de graves phénomènes: les végétaux pourrissent par le rouissage et c'est alors qu'on peut en tirer les fibres. Cependant, cette pourriture entraînait une pestilence insupportable et surtout, la condamnation de la mare dont on fait grand cas en Morvan pour l'abreuvement des bestiaux. Une rivière ou un ruisseau amoindrisse les dangers; mais, sur certains cours d'eau (Yonne en particulier) le rouissage fut interdit. Les usagers construisaient, le long des rivières, des bacs creusés dans la terre et alimentés de l'eau de ces cours; celle-ci se polluant au

étaient contraints de s'expatrier pour chercher un travail dans une région plus lointaine, puisque l'occupation n'était plus suffisante chez eux. Des pays se sont ainsi spécialisés dans des tâches toutes particulières, au point qu'ils en sont devenus des mythes (2). Le Morvan lui-même, envoya longtemps des travailleurs à l'extérieur: galvachers pour les charrois, bouviers pour les labours ou le transport des betteraves en Picardie, nourrices, moissonneurs...

Pour teiller le chanvre, on avait, en général recours à des hommes venus d'Alsace et que l'on nommait les sreges ou matichas. Leur outillage consistait en un broie et en peignes de différentes tailles, les sres. Ils étaient faits d'une planchette de bois percée de trous d'une dizaine de centimètres de longueur et plus ou moins rapprochés les uns des autres, de façon à retenir plus ou moins de filasse.

Après les avoir rompues à l'aide du broie, ils passaient les tiges à la chénevette (la savenotte), dans des pointes acérées qui en retenant les fibres imparfaites destinées à certains usages domestiques, notamment à la confection des matelas. Du plus gros au plus fin des peignes, le superflu était par conséquent éliminé pour obtenir une filasse propre à être travaillée.

Si, jusqu'alors, le travail avait été fait essentiellement par des hommes, le chanvre était, à cette phase des opérations, façonné par les femmes et les filles de la maison. Le filage était, pour la plupart, une occupation de temps perdu, comme le sont actuellement le triot, le crochet et la tapisserie que l'on fait plus par détente que par nécessité, et obligation proprement dit. On filait en menant les bêtes en champs (généralement à l'aide d'une quenouille moins embarrassante que le rouet que l'on réservait pour le soir, en « vouëille », pendant la garde des bestiaux, durant un moment de répit dans la journée. Les filles filaient pratiquement dans la perspective de monter leur trousseau, d'où leur ardeur à cette tâche. Les vieilles femmes filaient également, comme les vieux travaillaient l'osier, les côtes de chêne, de noisetier ou encore la paille. Cependant, certaines femmes seules et chargées d'une famille indigente ou incapa-

femmes ont continué de filer jusqu'à la dernière guerre, mais uniquement pour se procurer le fil indispensable au ravaudage et à la couture. Le rouet morvandiau n'est pas d'un type particulier et il venait vraisemblablement de l'extérieur, puisqu'on se le procurait surtout en foire. Il est, en général, très simple de facture et sans grande ornementation. Il est monté sur trois pieds.

Quand le fil, mélange de chanvre et de coton bien souvent, était façonné, on le mettait en grosses pelotes rondes, les pouletons, que l'on remettait au tisserand. Si le meunier était l'artisan le plus riche de la communauté villageoise, si le forgeron en était le plus craint et le plus écouté, d'une part, pour ses relations avec le feu (analogie avec l'enfer à l'origine) et, d'autre part, pour ses connaissances vétérinaires et parfois culturelles, si le menuisier était envié pour son noble métier, le tisserand a toujours mené une existence sordide et fort précaire: il est remarquable qu'il y ait eu de telles différences d'un artisan à l'autre, au sein d'un même village.

Le tisserand était un homme pauvre et exténué par un travail extrêmement éprouvant, tant pour ses nerfs que pour la forme physique: il effectuait une tâche d'une monotonie exaspérante et dans une position très inconfortable; généralement, le local de son travail était un lieu insalubre et sombre dû à la pauvreté de l'homme et destiné à entretenir l'humidité nécessaire à la confection de bonne toile, semblait-il (3). C'est dire que le métier de tisserand était pénible, abrutissant et peu rémunérateur: on lui fournissait la matière première et il ne pouvait prendre aucun bénéfice dessus, comme pour le bois, le fer ou le pourcentage de farine qu'avaient coutume de se réserver les meuniers.

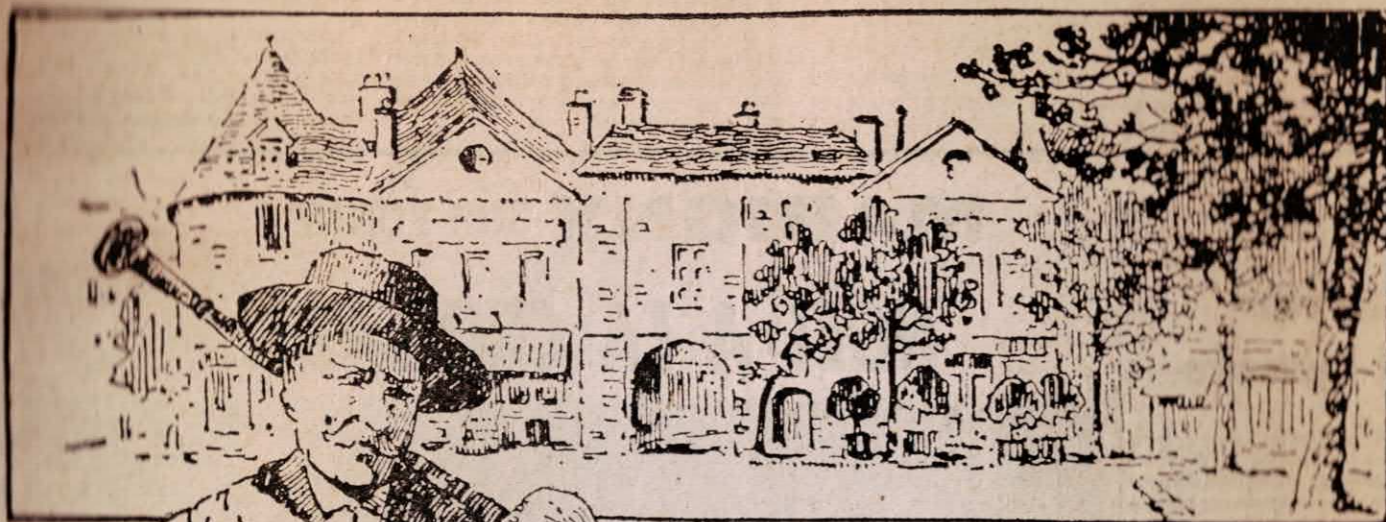
Le métier morvandiau est rudimentaire et archaïque, sans la moindre ornementation. Il est probable que le tisserand faisait faire les pièces délicates (tels les peignes) par des ouvriers de l'extérieur, mais il est certain qu'il fabriquait lui-même le bâti, si l'on en juge par le travail grossier dont il est souvent l'objet. Le métier était solidement amarré, les quatre pieds fichés en terre et le tout solidement chevillé pour résister aux secousses inces-

salement en alimentant les navettes. Celles-ci sont particulièrement primitives: elles sont d'une forme spéciale qui leur a parfois valu le nom de « sabot ». Une simple cavité y est creusée qui reçoit le fil et qu'un petit orifice permet de se dérouler pour former la trame. Chacun connaît le procédé d'entrecroisement des fils sur un métier; cependant, il est à noter que sur ces métiers morvandiaux, la navette volante n'existait pas et que l'on avait à faire à l'ancienne technique: le lancement de la navette se faisait par la seule force des bras et non par un train actionné de deux fils qui la poussait sur des engins plus élaborés.

Selon la commande, le tisserand effectuait une toile fine propre à la confection des chemises, une toile plus grossière que l'on utilisait pour les draps et enfin, une toile très solide destinée aux sacs et aux enveloppes de matelas. Pour ce faire, il employait des peignes de tailles différentes: pour les grosses toiles, les dents étaient écartées d'un centimètre environ et constituées de petites bûchettes; pour les toiles fines, les dents étaient faites de lamelles très rapprochées les unes des autres et taillées dans un bois dur.

La toile ainsi fabriquée sortait très raide du métier et de teinte bise. Cette couleur disparaissait après des lavages répétés et la toile s'assouplissait. Certaines maîtresses de ferme, à la peau délicate, faisaient porter à leur servante un habit nouvellement taillé dans ce tissu avant de le mettre elles-mêmes; fait très significatif et qui a souvent été confirmé. De cette toile, les filles préparaient leur trousseau (qu'elles ajoutaient au linge de leur nouvelle famille, d'où un amoncellement prodigieux, dans les armoires morvandelles, de draps et de chemises qu'on ne parvenait pas le plus souvent, à user en une vie), les femmes confectionnaient le linge et les vêtements de la famille. Avec la disparition progressive des tisserands après 1914 et définitivement après 1945, les maîtresses de maison continueront encore à tailler et à coudre les habits des leurs.

(1) Contrairement aux propos erronés de Chambure, dont le glossaire reste néan-



### L'Académie en deuil Jean BERTIN n'est plus

La nouvelle du décès de notre éminent collègue, l'ingénieur Jean BERTIN nous bouleverse, comme elle bouleversera tous ceux qui savaient quelle place occupait dans le monde savant ce pionnier des techniques nouvelles, ceux aussi qui connaissaient ses qualités de cœur et d'esprit, sa simplicité, la cordialité des rapports qu'il avait avec tous. Sa disparition brutale est, pour nous, insolite, il nous paraît impensable que l'on puisse désormais parler de lui au passé.

L'Académie du Morvan lui rendra dans notre prochaine édition, l'hommage qui lui est dû.

En cette pénible circonstance, nous assurons Mme Jean Bertin et toute sa famille, de notre sympathie profondément émue.

### Echos et nouvelles

Le numéro de novembre des *Annales du pays nivernais*, revue éditée par la C.A.M.O.S.I.N.E., est tout entier consacré aux recherches archéologiques entreprises en 1973 et 1974 dans le département de la Nièvre. Une série d'articles très documentés et abondamment illustrés expose les résultats de ces fouilles qui ont permis de retrouver les fondations de nombreux édifices et un important matériel, de l'époque préhistorique jusqu'au Moyen Âge.

Le fascicule n° 15 du *Courrier du Parc Naturel Régional du Morvan*, après un éditorial de M. Christian Leroy, préfet de la Nièvre, comporte une étude très complète de M. Michel Vermaelen, consacrée à Saint-Honoré-les-Bains (historique, équipements, techniques de cure), cependant que M. Philippe Caillot évoque les aspects d'autrefois et les problèmes d'aujourd'hui de cette station du Morvan nivernais. Egalement d'utiles indications sur la pêche en Morvan et la station de pisciculture de Vermenoux, et la re-

lation de diverses activités dans le cadre du parc.

Les Amis du Vieux Guérisny ont tenu le 6 décembre, sous la présidence de M. Raymond Colas, leur première assemblée générale. Elle avait été précédée de la visite des bâtiments en voie d'acquisition par l'association, ainsi que le repérage des premiers éléments du futur musée (ancres, obusters, marteau-pilon et grues installés aux anciennes forges de Villemenant).

Les Cahiers Bourbonnais et du Centre (Moulins) se signalent toujours par la qualité de leur présentation, la variété et l'intérêt de leurs rubriques. Le sommaire de la récente livraison est particulièrement riche de substance.

Le prix littéraire Bourgogne, dans le jury duquel figurent quatre académiciens du Morvan (Roger Denoux, Lucien Héraud, Jean Severin et Denis Grivot) a été décerné le 15 novembre au Cellier de Clairvaux, à Dijon, à Mme M. Crossland, pour son ouvrage *Colette* (éditions Albin Michel).

# D'ADMINISTRATION DE L'ACADEMIE DU MORVAN

présentée aux collaborateurs et aux lecteurs de cette page ses meilleurs vœux pour 1976.

## Nos collègues publient...

**LE DEFI DES BASQUES**, par Léon Bousard. « Histoire d'un peuple qui vient du fond des âges, a conservé avec ferveur ses traditions, mais pose aujourd'hui à la communauté internationale des problèmes qui se traduisent parfois en termes de sang ». (Editions Alberts, 14, rue de l'Armorique, Paris).

**APRES L'ORAGE, ISABELLE...** par Jean Severin. Complément à « Après l'amour, Isabelle », roman imprégné de sensibilité, de tact et d'émotion, qui a la douceur et le charme d'un pastel (collection Ariane, chez Hachette).

**IMAGES DES JOURS SAINTS** « chez les pères de l'Eglise, et dans l'Eglise de nos pères », par le chanoine Denis Grivot. Un ouvrage qui prend sa place entre « Images de Noël », paru l'an dernier, et « Images de l'Apocalypse », en préparation. Illustré de 80 planches hélié et huit en couleurs. (En souscription, 32 F, port compris, chez l'auteur, 7, place du Terreau, Autun).

**PROPOS D'UN FOLKLORE**, par Jean Drouillet. Ouvrage d'initiation au folklore, semé de nombreux exemples nivernais et morvandiaux. (En souscription, 20 F, chez M. Bernadat, éditeur, rue de Gergigny, La Charité-sur-Loire).

## BERCEUSE

**Croquignole**  
Deux ailes à mon nez  
Croquignole  
Mais s'il s'envolait ?

**Croquignole**  
Deux ailes à mon nez  
Vole, vole  
Batifole.

**Croquignole**  
Deux ailes à mon nez  
Il s'est envolé.

**Croquignol**  
Mi bémol  
C'est un rossignol.

**Brisée ma crosse**  
Brisée ma crosse  
Grince le violon !  
Va par les bois  
Va par les bois  
Et cueille la fougère.

Deux poèmes pour enfants extraits de « Chantrelles »  
Nicole DEMET.

# Gustave VUILLEMOT

Gustave Vuillemot est né le 5 février 1912 à Bou-Sier (Oran), en Algérie. Après des études secondaires aux lycées d'Oran et de Grenoble, il devient étudiant à la Faculté de Droit d'Alger puis à celle de Paris et obtient un baccalauréat en droit. Il entre alors à l'Ecole de la France d'outre-mer d'où il ressort avec une licence d'histoire et passe une thèse de III<sup>e</sup> cycle d'histoire ancienne à Alger.

Muni de ce solide bagage, nous le retrouvons chargé de fouilles archéologiques pour le compte du Service des antiquités de l'Algérie : en 1953, à Mersa Madakh, ; en 1954, à l'île Rachgoun et Les Andalouses ; de 1956 à 1959 aux Andalouses ; de 1960 à 1961 au Mausolée de Béni Rihane (Beni Saf) et à Siga.

Directeur de la circonscription archéologique d'Oran de 1956 à 1962. Chargé des circonscriptions archéologiques de Beni-Saf, Nemoura, Sidi Bel Abès, de 1958 à 1962.

Directeur conservateur du musée Demaeght à Oran, de 1956 à 1962. Et depuis 1963 : conservateur des musées d'Autun.

Bibliothécaire, secrétaire général de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, de 1938 à 1962. Secrétaire perpétuel de la Société d'Etudes depuis 1964.

Après son service militaire, il participa à la guerre de 1939 à 1940, Gustave Vuillemot est un modeste doublé d'un humoriste, ne m'écrivit-il pas :  
« Vous savez peut-être qu'à la suite d'une de ces bourrasques comme l'histoire en réserve parfois, je me suis retrouvé à Autun meurtri, coupé de mes antécédents et naturalisé du coup Morvandiau. Certes, j'ai essayé d'appliquer à ce fruit d'une expérience nourrie ailleurs, d'assimiler l'histoire locale, de pénétrer le sens des arts qui se sont épanouis sur cette terre. Notre regretté Joseph Pasquet, toujours bienveillant, a tenté de me persuader que j'y avais réussi et bien qu'il ne m'ait pas entièrement convaincu je me suis trouvé assis, par son amical insistance, à une place au milieu de vous. Aussi, j'aimerais que cette bibliographie que vous me réclamez soit un peu plus étoffée en titres bourguignons, moins déséquilibrée. Et je souhaiterais profiter de quelques années de travail qui, j'espère, restent devant moi pour faire ou écrire des choses se rapportant au Morvan, avant que je ne sois encadré. J'aurais alors peut-être mérité un

Tristan MAYA.

## Bulletin de l'Académie du Morvan

### SOMMAIRE DU NUMÉRO 2

Etude : Une dynastie d'architectes en Morvan, Les Carrières, par L. Pia Lachapelle 8 illustrations et dépliant hors-texte.  
Document : Un inédit de Paul Cozin, extrait de « La Boîte à clous ».  
Bibliographie du Morvan : Références de 1966 à 1974 (première partie).

Le fascicule : 8 F  
Abonnement 2 fascicules par an : 15 F  
ACADEMIE DU MORVAN, B.P. 58120 CHATEAU-CHINON

L'Académie du Morvan adresse ses chaleureuses félicitations à M. le professeur Roland Martin, ancien doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Dijon, et à M. le professeur de la Sorbonne, membre d'honneur de l'Académie du Morvan, pour son élection à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres.

**Liaisons.** — Le docteur Olivier, chancelier de l'Académie, rappelle que son seul numéro d'appel téléphonique est le 926-46-90 à Chavilly, aux heures ouvrables, sauf samedi et dimanches.

Après cette opération préliminaire qui avait pour but une meilleure séparation des fibres végétales les unes des autres, on procédait au collage. Telle est la méthode employée dans cette partie du Morvan. On peut que durant la mauvaise saison, beaucoup de petits exploitants

## Yves METMAN

Nos collègues se souviennent de la magistrale conférence que donna, au cours de notre assemblée générale de juillet dernier, M. Yves Metman, conservateur aux Archives nationales, chef du service des Secaux. Une parfaite maîtrise de la forme, un remarquable talent d'orateur au service d'une vaste érudition, firent de cet exposé un regard dont les auditeurs surent apprécier toute la valeur. Nous sommes heureux — dit le modeste M. Yves Metman en soupir — de reproduire et « instantané » qui lui a été consacré dans le dernier numéro de la revue éditée par le Club Français de la Médaille, à l'occasion du dixième anniversaire de sa création.

Son airière douceur en fin de compte, et ce qui brille de force d'âme sur son visage sans calculs : un visage volontaire, aux traits nets, que vient éclairer quelque fin sourire imprégné d'humour ; en dépit de son érudition et de sa rare culture, Yves Metman se refuse, en ce qui concerne les chevaliers, armement religieux, métiers, armement des bourgeois royaux, des costumes, des colifours féminines, du bestiaire, de la flore, etc. Le sceau fait donc partie intégrante de l'histoire sous toutes ses formes et à tout moment ; enfin il apparaît comme le plus noble symbole de l'engagement individuel ou collectif, et, garant de sa validité, prêt à me cabrer aussitôt que je sens la bride se rompre, il nous tromper : « Ne t'abandonne pas ! ». De ce point de vue, il ne serait tenté d'appliquer à M. Metman lui-même, dont chacun des passionnants articles qu'il donne régulièrement à ce Bulletin apporte tant de précieuses enseignements.

Point n'est besoin de souligner que sa plume, comme son verbe, allie à l'exactitude et à la précision, une constante élasticité. Une grande et ardente curiosité habite Yves Metman. Mille installée dans la capitale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, en ce même quartier de la rive gauche où il exerce aujourd'hui ses fonctions de conservateur aux Archives nationales. Tenté un moment par la profession médicale, il lui préfère l'Ecole des Chartes dont la tradition, par sa rigueur, a su résister à l'attente de siècle en siècle. Je ne puis que louer sa discipline autonome dont il a su saisir toute la diversité d'intérêts. « Le sceau, au jugement d'autrui... »

Point n'est besoin de souligner que sa plume, comme son verbe, allie à l'exactitude et à la précision, une constante élasticité. Une grande et ardente curiosité habite Yves Metman. Mille installée dans la capitale depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, en ce même quartier de la rive gauche où il exerce aujourd'hui ses fonctions de conservateur aux Archives nationales. Tenté un moment par la profession médicale, il lui préfère l'Ecole des Chartes dont la tradition, par sa rigueur, a su résister à l'attente de siècle en siècle. Je ne puis que louer sa discipline autonome dont il a su saisir toute la diversité d'intérêts. « Le sceau, au jugement d'autrui... »

anciens (celui du musée de Saubert daterait du XVIII<sup>e</sup> siècle) mais, en général, ils n'évoquent pas et demeurent très simples et fonctionnels. Le produit qui en sort, la toile de chanvre, est tout aussi grossière et solide.

On fournit par conséquent la matière progressivement par la suite. Les filles qui sont nées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (1880-1890) n'ont plus appris de leurs mères, de rares exceptions près, à filer le chanvre et l'on peut affirmer sans crainte de méprise que, dans cette partie du Morvan le filage intensif est mort avec la génération de 1850-60 appartenant à la mauvaise saison, proximalement. Certaines vieilles

de toute travailler en cave. Les pieds des anciens métiers sont très souvent endommagés et pourris par l'humidité dans laquelle ils se trouvaient bien qu'ils fussent taillés dans du merlin.

## L'Académie du Morvan à Clamecy

### Vézelay et Domecy-sur-Cure

Consacrée, le 10 novembre dernier, à une visite de Clamecy, Vézelay et Domecy-sur-Cure, la sortie d'automne de l'Académie du Morvan prit l'aspect d'un pèlerinage sur les pas de Colas Breugnot.

Au matin fraisquet, vers 9 h 30, une quarantaine de nos collègues groupés autour de l'amiral de Bourgoing, président, et du docteur Olivier, chancelier perpétuel, étaient accueillis au musée de Clamecy par la Société Scientifique et Artistique, dont le président, M. Jacques Dupont, se fit le porte-parole pour souhaiter à ses hôtes une cordiale bienvenue. Puis il les convia à admirer les collections de peintures de Carrache, Stoskopf, Joardens, Vermet, d'Aligny, Girodet, ainsi que des toiles de l'école hollandaise et italienne du XVIII<sup>e</sup> siècle, celles de paysagistes français du XIV<sup>e</sup>, et de très belles faïences. Au cours de cette visite, toujours très rapide comme son généralement les visites collectives — mais ne sont-elles pas une initiation à une visite ultérieure plus approfondie ? — l'assistança fut voir une partie importante du manuscrit de « Colas Breugnot », œuvre haute en couleurs de Roman Rolland. Celui qui devait être décerné le Prix Nobel de littérature présentait, lui-même, ce roman comme « une réaction contre la contrainte de dix ans dans l'armure de Jean Christophe... un besoin invincible de libre gaieté gaulesse... une reprise de contact avec le soi natal ».

On sait que, né à Clamecy en 1866, il mourut à Vézelay en 1944. Le musée de Clamecy conserve de nombreux feuillets écrits de sa calligraphie régulière et élégante. Au bas de la dernière page, la mention « Manuscrit bon à livrer à l'impression », suivie du paragraphe de l'auteur, semble marquer la satisfaction

Complémentaire à l'ouvrage de Clamecy, Vézelay fut offert par la municipalité de Clamecy. M. Lebon, maire, et M. Ghirardi, sous-préfet, avaient tenu à honorer de leur présence cette aimable réunion, au cours de laquelle des allocutions furent prononcées par MM. Dupont, Lebon, l'amiral de Bourgoing et Ghirardi.

Le séjour clamecycois avait occupé toute la matinée, et il était temps de gagner Vézelay pour le repas pris en commun avec une importante représentation du Comité d'Etudes et d'Aménagement du Morvan, conduite par son président M. Bernard de Wogeu. Au cours de ce déjeuner, Mme Bonnamour, directrice de l'Ecole normale supérieure, avec la haute compétence qu'elle a des problèmes économiques et sociologiques du Morvan et un remarquable talent de conférencière depuis longtemps apprécié au sein de l'Académie, fit un exposé solidement charpenté, qu'elle devait compléter au cours de la visite qui suivit, consacrée à Domecy-sur-Cure.

Au terme de cette réunion, un message collectif de chaleureuse sympathie fut adressé à notre éminent collègue, M. Jean Bertin, victime alors récente d'un grave accident d'automobile, à qui nous renouvelons nos vœux de prompt rétablissement.

Cette journée, qui devait se clore par la présentation d'un excellent montage audio-visuel sur le thème « Tourisme et symbolisme du Morvan » mais sera chez ceux qui y participèrent le souvenir d'une sortie aussi enrichissante qu'agréable.

Compagnon de Pilâtre des Roziers lors de la première ascension en montgolfière.

A l'issue de cette promenade, un vin d'honneur fut offert par la municipalité de Clamecy. M. Lebon, maire, et M. Ghirardi, sous-préfet, avaient tenu à honorer de leur présence cette aimable réunion, au cours de laquelle des allocutions furent prononcées par MM. Dupont, Lebon, l'amiral de Bourgoing et Ghirardi.